

Ecrit par le 12 septembre 2026

Incendies, la Chambre régionale d'agriculture de Paca veut faire barrage aux flammes



Face à des feux toujours plus difficiles à contenir, [Georgia Lambertin](#), présidente de la [Chambre régionale d'agriculture Provence-Alpes-Côte d'Azur](#) demande au Gouvernement de faire de l'agriculture un pilier de la prévention. Friches reconquises, cultures en lisière des massifs, matériel d'intervention et pastoralisme : quatre leviers sont ainsi défendus dans un [courrier](#) adressé à la ministre de l'Agriculture. Une réflexion qui concerne directement le Vaucluse, où plusieurs massifs forestiers sont classés comme particulièrement exposés au risque incendie.

Dans la guerre contre les incendies, les agriculteurs pourraient-ils être mieux armés ? C'est en tout cas ce qu'observe la Chambre régionale d'agriculture Provence-Alpes-Côte d'Azur. Dans un courrier adressé le 31 juillet à [Annie Genevard](#), ministre de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire, sa présidente Georgia Lambertin rappelle que les exploitants ne sont pas seulement des victimes potentielles des

Ecrit par le 12 septembre 2026

incendies : ils participent aussi, au quotidien, à la protection des territoires.

Quand les champs deviennent des lignes de défense

Et cela concerne particulièrement le Vaucluse, où agriculture, habitat et espaces boisés se côtoient étroitement. Les cartes préfectorales identifient plusieurs secteurs particulièrement exposés tels que le massif du Mont Ventoux, les Monts de Vaucluse, le Luberon et les Dentelles de Montmirail. Dans ces territoires fragmentés, une parcelle cultivée, terre de production crée une discontinuité dans la végétation qui peut grandement faciliter l'intervention des secours.



Copyright Facebook Sapeurs Pompiers SDIS 84

Les friches dans le viseur

C'est le premier axe défendu par la Chambre régionale : remettre en culture les terres agricoles délaissées. Georgia Lambertin propose d'installer des cultures entre les zones urbanisées et les massifs forestiers afin de créer des zones tampons. Objectif ? Empêcher la continuité de la végétation combustible et maintenir des espaces ouverts susceptibles de ralentir la progression du feu.

Terres de Vaucluse

L'idée intéresse tout particulièrement le Vaucluse, où la prévention repose déjà sur une organisation précise de la défense des massifs. Le Plan départemental de protection des forêts contre les incendies doit justement articuler les espaces forestiers avec les zones urbaines, agricoles et naturelles. Sa prorogation court jusqu'au 31 décembre 2026. Autrement dit, l'agriculture ne serait plus seulement considérée comme une activité à protéger face au feu, mais comme l'une des composantes de l'aménagement permettant de mieux lui résister.

Ecrit par le 12 septembre 2026

Des agriculteurs équipés pour donner l'alerte

Deuxième demande : donner davantage de moyens aux exploitants installés à proximité des zones sensibles. La Chambre régionale propose de recenser les agriculteurs susceptibles d'être mobilisés et de contribuer financièrement à l'achat de matériel d'intervention. Elle réclame également des moyens de communication permettant de transmettre plus rapidement une alerte, en coordination avec les sapeurs-pompiers et l'Office national des forêts. La proposition ne consiste évidemment pas à substituer les agriculteurs aux professionnels du secours. Elle vise plutôt à mieux utiliser leur connaissance du terrain et les moyens dont ils disposent déjà. Une logique qui prend tout son sens en période de danger élevé : en Vaucluse, entre le 15 juin et le 15 septembre, l'accès aux massifs et certains travaux peuvent être restreints ou interdits selon le niveau de risque. En niveau 'rouge E', l'accès et les travaux dans les massifs sont interdits.



Copyright Facebook Sapeurs Pompiers SDIS 84

Les troupeaux, auxiliaires de la prévention

L'autre idée forte du courrier de la Chambre régionale d'agriculture de Paca à la ministre de l'Agriculture concerne le pastoralisme. Le pâturage contribue à maintenir une strate herbacée plus basse, dans les espaces où la végétation gagne du terrain. La Chambre régionale souhaite donc renforcer le soutien économique au sylvopastoralisme et faciliter l'accès durable des troupeaux aux espaces

Ecrit par le 12 septembre 2026

naturels.

Partage d'espace

Elle propose notamment des contrats de location pluriannuels entre éleveurs, propriétaires et gestionnaires d'espaces naturels. Ces contrats pourraient intégrer directement les objectifs de débroussaillage et de Défense des forêts contre les incendies (DFCI). Dans la Drôme voisine, lors de l'incendie qui a parcouru quelque 4 400 hectares dans le Diois en juillet, des agriculteurs avaient déjà contribué à ralentir la progression des flammes en déchaumant leurs parcelles. Mais la Chambre régionale veut aller plus loin : elle demande notamment que le cadre forestier évolue pour faciliter le pâturage caprin lorsque celui-ci contribue à l'entretien des milieux.

Evolution de la politique de lutte contre les incendies

Si les moyens aériens, les camions et les milliers de sapeurs-pompiers sont indispensables à la lutte contre l'incendie, l'agriculture, elle, peut agir en amont, à titre préventif. Dans son courrier, Georgia Lambertin souligne un paradoxe : alors que les exploitations agricoles veillent à la protection des territoires, elles sont elles-mêmes fragilisées par les sécheresses, les incendies, les inondations ou encore les épisodes de gel.

Les espaces forestiers représentent 52% du territoire de Paca

En Provence-Alpes-Côte d'Azur les espaces forestiers couvrent 52% du territoire, ainsi le maintien des terres cultivées, l'élevage et la gestion des friches sont essentiels à l'équilibre d'un territoire où la frontière est ténue entre ville, campagne et forêt. Le [message](#) de Georgia Lambertin, présidente de la Chambre régionale d'agriculture de Provence-Alpes-Cote d'Azur, adressé à la Ministre de l'Agriculture, explique que pour combattre les incendies de demain, il est aussi nécessaire de préserver, ceux qui entretiennent les paysages aujourd'hui.

Mireille Hurlin

Ecrit par le 12 septembre 2026



Replantation de la Montagnette à Barbentane après l'incendie des 14 et 18 juillet 2022
Copyright Mireille Hurlin

[Incendie de la Montagnette, ce que Barbentane a vécu les 14 et 18 juillet 2022](#)

Ecrit par le 12 septembre 2026

Ces employeurs qui permettent aux pompiers de nous protéger



Avec 198 conventions actives conclues entre le Service départemental d'incendie et de secours de Vaucluse (SDIS 84), des entreprises et des collectivités, le volontariat des sapeurs-pompiers bénéficie d'un soutien essentiel. Thierry Suquet, le préfet de Vaucluse et Thierry Lagneau, président du SDIS remercient les employeurs dont l'engagement contribue directement à la sécurité des habitants et aussi au renfort des territoires confrontés à des crises majeures, car 80% des pompiers sont des volontaires.

Ils restent souvent dans l'ombre, pourtant leur contribution est indispensable au bon fonctionnement des secours. En permettant à leurs salariés, également sapeurs-pompiers volontaires, de quitter ponctuellement leur poste pour répondre à une intervention, des centaines d'employeurs vauclusiens participent concrètement à la protection de la population française. [Thierry Lagneau, président du SDIS](#)



Ecrit par le 12 septembre 2026

[de Vaucluse, et Thierry Suquet, préfet de Vaucluse](#), ont adressé un courrier de remerciement aux employeurs conventionnés du département alors que les sapeurs-pompiers font face aux incendies de forêt d'une façon particulièrement soutenue.

Un partenariat au service de l'intérêt général

Dans leur message, les deux hommes soulignent que cette disponibilité accordée aux salariés volontaires a permis au SDIS 84 de répondre aux demandes nationales de renfort tout en maintenant un niveau de protection suffisant sur le territoire vauclusien. Ils rappellent également que ce partenariat traduit 'un engagement citoyen concret' et une responsabilité partagée face aux défis croissants de la sécurité civile. Cette coopération contribue à protéger les populations, mais également l'environnement et l'activité économique, particulièrement exposés lors des incendies estivaux ou des épisodes climatiques extrêmes.

[Un nombre record de départ de feu en Vaucluse](#)

198 conventions déjà signées en Vaucluse

Le SDIS de Vaucluse compte 198 [conventions](#) actives conclues avec des entreprises privées et des collectivités publiques. Ces accords facilitent l'absence des salariés lorsqu'ils sont appelés en intervention, en formation ou en mission exceptionnelle. Ce dispositif constitue un levier majeur pour maintenir un maillage territorial efficace des centres de secours. En France, les sapeurs-pompiers volontaires représentent près de 80% des effectifs des services d'incendie et de secours. Leur disponibilité demeure donc un enjeu stratégique, dans les paysages ruraux de Vaucluse, où la rapidité d'intervention repose largement sur cet engagement citoyen.

Une reconnaissance qui dépasse le simple remerciement

En saluant 'la dynamique de confiance et de solidarité' nouée avec les employeurs, le SDIS 84 met en lumière la décision d'un chef d'entreprise ou d'une collectivité qui autorise un collaborateur à répondre à l'appel.

Les principaux feux de forêt en France

Près de 42 hectare en Gironde, en Nouvelle Aquitaine ; Le massif de Gros Bessillon, dans le Var sur 1 000 hectares ; Dans les Landes entre Biscarrosse et Parentis-en-Born ; Dans l'Aude aux portes de Carcassonne ; Dans la Drome, 80 hectares à Bellegarde-en-Diois ; en Cote d'or, à Couchey, plus de 90 hectares.

Mireille Hurlin

Ecrit par le 12 septembre 2026

Les évacuations en Gironde vues par Wingz pour L'Echo du Mardi



Ecrit par le 12 septembre 2026

